



SOPHIADEL

*Notre bilan est une  
projection positive  
vers l'avenir.*

# LE BILAN DE COMPETENCES

**Notre bilan est d'abord  
un outil d'aide à la  
décision...**

**...qui vous permet  
de piloter votre vie  
professionnelle  
en autonomie.**

- Il vise à développer votre capacité à prendre des décisions quant à l'orientation de votre vie professionnelle sur la base d'une meilleure connaissance de soi, d'une prise en compte globale de votre parcours et d'une connaissance approfondie de vos acquis et compétences.
- Votre vie professionnelle peut-être comparée à un bateau dont vous êtes le capitaine, et comme tout bon capitaine, vous souhaitez arriver à bon port. Il vous faut donc prendre le temps de regarder une carte, d'établir l'état des lieux des ressources disponibles et de choisir votre destination. **Le bilan de compétences est la carte et l'état des lieux qui vous permettent de prendre la bonne direction, d'aller là où vous voulez aller.**

**Notre bilan peut vous  
permettre d'être plus  
accompli au travail,  
d'évoluer ou changer  
de métier pour  
(re)trouver sens  
et motivation**

## ***Comment ?***

1. En vous aidant à mieux vous comprendre : trouver le fil rouge de mon parcours, comment je me ressource, qu'est-ce qui me donne envie de me lever le matin, quelles sont mes sources de motivation ?
2. En vous donnant des objectifs précis et de **la cohérence** à votre ambition. Cohérence avec vos valeurs, votre personnalité, vos compétences et vos talents naturels non valorisés.
3. En construisant une stratégie : quelles sont les compétences et les aptitudes que je dois développer et mettre en avant, quel plan de formation individualisé peut m'y aider le cas échéant, pour être plus efficace et plus employable en interne comme en externe, comment mieux me préparer à prendre un nouveau poste...
4. Enfin à travers la réflexion personnelle et le coaching qui l'implique, le bilan vous invite à changer vos croyances, à dépasser certaines limites, lever des freins et **vous donner de nouvelles clés** pour évoluer.

**Notre bilan peut aussi  
vous aider à dépasser  
une difficulté  
professionnelle ;  
vous éclairer sur de  
nouvelles perspectives  
possibles**

La vie professionnelle n'est pas un long fleuve tranquille ; alors que vous étiez bien et performant dans votre travail, tout à coup des difficultés surgissent ; elles peuvent être dues à l'arrivée d'un nouveau manager, une nouvelle réorganisation, de nouvelles missions, bref, un changement qui va introduire de nouvelles difficultés que vous avez dû mal à résoudre.

### ***Comment allons-nous vous aider ?***

1. Notre écoute active et notre questionnement expérimenté vous amènera à faire un pas de côté, à démêler et clarifier ce qui relève de l'organisation, des différents acteurs ou de votre personnalité.
2. Ensuite, nous allons vous *coacher* pour améliorer votre positionnement et prendre **des décisions qui sont justes pour vous, en adéquation avec vos valeurs.**
3. Enfin, nous allons vous aider à **mettre en place une stratégie** pour sortir de cette difficulté en puisant dans vos ressources personnelles.

**Notre bilan est  
un booster de  
confiance en soi !**

### ***Pourquoi ?***

Prendre conscience du chemin parcouru, de vos ressources, de vos potentialités et puiser en elles, **est un bénéfice important du bilan**. Parce qu'il permet de mieux comprendre vos motivations et votre style de travail, de mieux connaître vos atouts et vos axes de progrès, le bilan de compétences génère de la confiance en soi.

# Objectifs et résultats de notre bilan de compétences

## Objectifs :

- Analyser vos expériences personnelles et professionnelles
- Identifier vos moteurs, vos ressources et vos talents
- Explorer une diversité de pistes métier et domaines d'activité
- Valoriser vos compétences professionnelles et personnelles
- Analyser la faisabilité du projet face aux besoins socio-économiques de votre territoire d'activité et de votre bassin de vie

## Résultats attendus :

- Une meilleure connaissance de soi et de vos sources de motivation
- Une réflexion sur l'équilibre entre vie pro/vie perso
- Une prise de recul sur vos possibilités de reconversion ou d'évolution en interne ou en externe
- Une construction d'un projet professionnel clair
- Une nouvelle dynamique professionnelle
- Une confiance en soi renforcée
- Une évaluation vous est soumise en fin de bilan afin d'évaluer la satisfaction de vos attentes et l'atteinte de vos objectifs opérationnels définis en début de démarche.
- Le bilan se clôt par la restitution d'un document de synthèse rédigée contenant les résultats détaillés qui aura fait l'objet d'un échange régulier avec la personne accompagnée

# *Un déroulement en 3 phases individualisées*

## **1. La phase préliminaire**

- Nous rencontrer, vous écouter, recueillir vos besoins et attentes, créer une relation de confiance
- Vérifier que votre démarche est libre et volontaire pour réaliser votre bilan
- Vous présenter le cadre du bilan, les méthodes et les outils utilisés en fonction de vos particularités
- Définir ensemble les modalités de déroulement

## 2. La phase d'investigation

- Identifier vos valeurs, aspirations, motivations et aptitudes
- Analyser et valoriser vos compétences professionnelles et personnelles
- Déceler votre style de travail, votre potentiel et vos axes d'amélioration à investir
- Explorer des voies de changement, de repositionnement, d'évolution ou de reconversion
- Réaliser des enquêtes sur les métiers, postes internes, secteurs, marché du travail
- Conforter un ou plusieurs projets prioritaires et en vérifier la faisabilité
- Déterminer les compétences que vous réinvestissez dans votre projet et celles qui nécessitent d'être acquises ou améliorées
- Définir un parcours de formation le cas échéant ou autre alternative de validation des acquis (VAE, VES, VAPP...)
- Concevoir une stratégie pratique et réaliste d'évolution



## 3. La phase de conclusion

- Réaliser un plan d'action de mise en œuvre de votre projet prioritaire
- Utiliser les atouts mis en évidence dans des démarches de candidatures (emploi ou formation) ou d'évolution de carrière
- Vous remettre le document de synthèse contenant les points clés et les résultats détaillés de votre bilan dont vous êtes seul bénéficiaire
- Vous signifier un entretien de suivi 6 mois après la fin de votre bilan en présentiel, distanciel ou par téléphone, pour faire un point sur l'avancée de votre projet

# A la fin du bilan

- A l'issue de votre bilan de compétences, vous saurez utiliser ce travail de bilan pour réussir vos entretiens relatifs à votre projet professionnel (*pour un entretien de recrutement ou d'évolution, de négociation de financement d'une formation, d'admission à une formation, etc...*).
- Ce nouveau projet professionnel doit vous permettre **d'augmenter votre satisfaction au travail, d'y retrouver sens et enthousiasme.**
- La qualité est au cœur de notre action. Si toutefois, vous aviez une insatisfaction sur la prestation de votre bilan, nous vous invitons à nous en faire part par mail à cette adresse : [contact@sophiadel.com](mailto:contact@sophiadel.com).

# Méthodologie et outils

## Notre démarche alterne entre plusieurs modalités de travail

### ○ TRAVAIL EN SEANCE

- Présentation, explicitation des méthodes, exercices, tests et questionnaires
- Phase de restitution des exercices réalisés par le bénéficiaire durant l'inter séance
- Apports théoriques (sociologie, psychologie, philosophie)
- Partage des réflexions du bénéficiaire, coaching et questionnement interactif pour identifier des points clés et lever les freins

### ○ TRAVAIL GUIDE SUR LE TEMPS PERSONNEL DU BENEFICIAIRE

- Passation de test, réponse à des questionnaires
  - Travail d'investigation, enquêtes-métiers et collecte de données
- Tous ces travaux sont proposés à l'aide d'outils et de méthodes explicités en séance.*

## Nos outils sont définis en fonction de vos besoins

- Tests d'intérêt, questionnaires de personnalité, exercices, supports d'auto-évaluation et d'aide à la réflexion (RIASSEC, MBTI, MASLOW...)
- Grilles d'analyse et d'enquêtes métiers/secteurs
- Base documentaire (référentiels métiers, Parcoureo, secteurs et formations, guide actualisé des sites d'emploi)
- Plateforme PARCOUREO : mise en correspondance entre intérêts et métiers

# Informations pratiques

- Le bilan de compétences est une prestation individuelle qui se déroule sur une durée maximale de 24 heures et une amplitude de 2 à 3 mois.
- Notre bilan alterne : **7 entretiens de 2h en face à face (14h) et 10 h de temps de travail personnel guidés**
- Modalités d'organisation possibles : présentiel, distanciel ou mixte
- **Tarif de notre bilan de compétences**
  - Financement CPF, France Travail ou financement personnel : 2 200€
  - Financement employeur : 2 600€
- **Tarif de notre bilan de compétences approfondi**  
**9 entretiens de 2h en face à face (18h)**
  - Financement employeur : 3 200€
  - Financement personnel : 2 900€
- **Modalités d'accès**  
Pour toute situation d'handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.
- **Délais d'accès**  
A partir de l'acceptation du bilan par le financeur, nous nous engageons à démarrer la prestation sous 14 jours.

*Nous avons conçu **une plateforme digitale** qui vous permet de réaliser l'ensemble de vos travaux personnels (questionnaires, test...etc.) en ligne, en toute autonomie et à votre rythme.*

# Nous sommes des « artisans » du bilan de compétences

- Du sur-mesure et de l'engagement qui s'appuient sur des savoir-faire éprouvés et des outils digitaux performants pour vous proposer à la fois une relation authentique et une méthodologie efficace. Ajoutez-y intuition et créativité et vous réaliserez un bilan de grande qualité !
- Notre force, c'est aussi notre liberté de pensée qui va vous aider à révéler vos talents et notre optimisme pragmatique pour mettre en œuvre votre projet.

# Notre charte qualité

- Engagement dans une démarche libre et volontaire du bénéficiaire à réaliser un bilan de compétences
- Etablissement d'une convention tripartite ou d'un contrat de prestation si nécessaire
- Une application des principes généraux de l'éthique professionnelle : respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal)
- Propriété des résultats détaillés du bilan et du document de synthèse réservés au seul bénéficiaire
- Recours à des méthodes et des moyens pédagogiques, élaborées et mises en œuvre par des professionnels

# Conditions générales de vente

La société SOPHIADEL désigne un centre de bilan de compétences dont le siège social est situé au 74 rue de Patay, 75013 PARIS.

## GENERALITES

Les présentes conditions générales de prestation de services ont pour objet de préciser l'organisation des relations contractuelles entre le Prestataire, le Bénéficiaire, et le Client, elles s'appliquent à toutes les prestations dispensées par SOPHIADEL.

Le terme « Client » désigne la personne morale signataire de convention de formation (au sens de l'article L.63553-2 du Code du Travail), ou la personne physique signataire de contrat de formation (au sens de l'article L.6353-3 du Code du Travail) et acceptant les présentes conditions générales.

Le terme « Bénéficiaire » désigne la personne physique réalisant la prestation.

Toute validation de devis, contrat et convention impliquent l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

## DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents régissant l'accord des parties sont, à l'exclusion de tout autre, par ordre de priorité décroissante :

- ✓ Le règlement intérieur de formation du Prestataire, pris en application des articles L.6352-3 à L.6352-5 et R.6352-3 à R.6352-15 du Code du Travail relatif aux droits et obligations des stagiaires au cours des sessions de formation, et à la discipline et aux garanties attachées à la mise en œuvre des formations.

- ✓ Les offres remises par le Prestataire au Client
- ✓ Les avenants éventuels aux conventions ou contrats de formation professionnelle acceptés par les différentes parties
- ✓ Les éventuelles conventions ou contrats de formation professionnelle acceptés par les différentes parties
- ✓ La facturation
- ✓ Les avenants aux présentes conditions générales
- ✓ Les présentes conditions générales
- ✓ Le cas échéant, la fiche d'inscription dûment complétée
- ✓ Toutes autres annexes.

En cas de contradiction entre l'un de ces documents, celui de priorité supérieure prévaudra pour l'interprétation en cause.

Les dispositions des conditions générales et des documents précités expriment l'intégralité de l'accord conclu entre les parties. Ces dispositions prévalent donc sur toute proposition, échange de lettres, notes ou courriers électronique antérieures à sa signature, ainsi que sur toute autre disposition figurant dans des documents échangés entre les parties et relatifs à l'objet du contrat.

# Conditions générales de vente

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Dans le cadre d'un financement par le DIF/CPF, toute inscription sur Mon Compte Formation est soumise aux conditions générales d'utilisation du site.

<https://www.of.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/article/Conditions-Generales-d-Utilisation>

Dans le cadre d'un financement entreprise : A réception de l'inscription du Bénéficiaire, le Prestataire fera parvenir une convention tripartite de formation précisant les modalités d'organisation et conditions financières.

Dans le cadre d'un auto-financement : A réception de l'inscription du Bénéficiaire, le Prestataire lui fera parvenir un contrat de formation précisant les modalités d'organisation et conditions financières. A compter de la date de signature du contrat de formation, le Bénéficiaire a un délai de dix jours pour se rétracter et de quatorze jours dans le cas de contrats conclus à distance. Il en informe le Prestataire par lettre recommandée avec AR.

Dans le cadre d'un financement Pôle emploi, toute inscription fait l'objet d'une dématérialisation des informations de formation via la plateforme KAIROS. Dans ce cadre la demande de financement et l'inscription du bénéficiaire sont initiés par le prestataire.

## PRIX, FACTURATION ET RÈGLEMENTS

Les prix des formations sont indiqués en euros TTC, exonération de TVA Art. 261.4.4 a du Code Général des Impôts. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Les factures sont payables, sans escompte ni ristourne ou remise sauf accord particulier. Les dates de paiement convenues contractuellement ne peuvent être remises en cause unilatéralement par le Client sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les factures sont payables à l'ordre de SOPHIADEL à réception de facture, soit par chèque, soit par virement bancaire, soit par paiement numérique.

Dans le cadre d'un financement par la CDC, tout paiement est soumis aux conditions générales d'utilisation du site Mon Compte Formation.

## RÈGLEMENT PAR UN OPCO

Si le Client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer du bon traitement de cette demande et de fournir l'accord de financement à SOPHIADEL lors de l'inscription finale.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO n'est pas transmis à SOPHIADEL au 1<sup>er</sup> jour de la prestation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Si l'OPCO ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client sauf indications contraires de l'OCPO.

## CONDITIONS DE RÉSILIATION OU D'ABANDON D'UNE PRESTATION

En cas de renoncement par le Client pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, à l'exécution de la présente dans un délai de 10 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation (hors délai de rétractation), objet de la présente, le Client s'engage au versement de la somme de 40% du devis à titre de dédommagement.



# Conditions générales de vente

En cas de réalisation partielle, le Client s'engage au versement de l'intégralité du montant du devis au titre de dédommagement. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue.

Lorsque la formation est financée en tout ou partie par la Caisse des dépôts et consignations au titre du compte personnel de formation, les conditions générales d'utilisation (CGU) de la CDC s'appliquent.

## **CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT D'UNE SEANCE\***

Le Bénéficiaire peut annuler une séance dans la mesure où cette annulation survient au moins deux jours ouvrés avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation d'une séance doit être communiquée par e-mail à l'adresse du consultant ou formateur. La séance peut ensuite être reportée selon le planning du consultant/ formateur. Le bénéficiaire doit également en informer son employeur si la formation se déroule pendant le temps de travail et ensuite proposer une nouvelle date de séance validée par ce dernier en accord avec le Prestataire.

Si le report implique une modification de la date de fin de la prestation, alors le Client s'engage à signer un avenant à la convention.

## **FORCE MAJEURE**

La responsabilité de la société SOPHIADEL ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. A ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

## **CONFIDENTIALITÉ**

Les informations à caractère personnel qui sont communiquées par le bénéficiaire à SOPHIADEL en application et dans l'exécution des prestations sont confidentielles.

## **INFORMATIONS**

Le Client s'engage à transmettre toutes informations utiles à la mise en œuvre du service demandé au Prestataire.

## **INFORMATIQUE ET LIBERTES**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société SOPHIADEL sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Le Cabinet s'engage à ne pas transmettre ces données à d'autres prestataires. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

## **LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE**

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société SOPHIADEL et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Compétent.

# Notre bilan de complétences

## « C'est bien plus qu'un bilan de compétences »



74, rue de Patay 75013 PARIS – SAS au capital de 3000€ - RCS : 831 152 673 - SIRET : 831152673000016

Enregistré sous le numéro 11755648075. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Plaquette actualisée le 26 avril 2024